

COMMUNE DE MONTFLEUR

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 13 AVRIL 2015 A 20 HEURES 30

Date de convocation : 31/03/2015

PRESENTS : MM Joël ANTOINE, Claude BAUGEY, Michel CHAVANT, Philippe JACQUIN, Jean-Yves MEUNIER, Jean-Claude NEVERS (Sauf pour la délibération n°2015-09), Jean-Louis TISSOT, Mmes Jacqueline AURINE, Sophie FERROUILLET

ABSENTES EXCUSEES : Mmes Eliane CATTENOT et Sandrine GOULY

SECRETAIRE DE SEANCE: Mme Sophie FERROUILLET

Délibération n°2015-09 : COMPTE ADMINISTRATIF 2014 :

Voteants : 8 Abstentions : 2 POUR : 6 CONTRE : 0

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Sophie FERROUILLET, adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par M. Jean-Claude NEVERS en qualité de Maire après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Excédents (3)	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Excédents (3)	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Excédents (3)
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés.....		14 237,81	22 202,72		22 202,72	14 237,81
Opérations de l'exercice.....	83 844,20	118 937,16	34 615,54	33 626,72	118 459,74	152 563,08
TOTAUX	83 844,20	133 174,97	56 818,26	33 626,72	140 662,46	166 801,69
Résultats de clôture.....		49 330,77	23 191,54			26 139,23
Restes à réaliser.....			2 400,00		2 400,00	
TOTAUX CUMULES	83 844,20	133 174,97	59 218,26	33 626,72	143 062,46	166 801,69
RESULTATS DEFINITIFS		49 330,77	25 591,54			23 739,23

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Délibération n°2015-10 : COMPTE DE GESTION 2014

Votants : 9 Abstention : 0 Pour : 9 Contre : 0

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

- DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération n°2015-11 : AFFECTATION DU RESULTAT 2014

Votants : 9 Abstention : 0 Pour : 9 Contre : 0

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

Que le résultat antérieur reporté de fonctionnement est de 14 237,81 €

Que l'exercice 2014 a généré un excédent de fonctionnement de 35 092,96 €

Les résultats de fonctionnement cumulés s'élèvent à 49 330,77 €

Après en avoir délibéré, le conseil décide d'affecter ce résultat comme suit :

S'il y a lieu d'apurer le déficit d'investissement :

- soit prioritairement au compte 1068 : 25 591,54 €

- et le solde disponible est reporté en fonctionnement au compte R002 : 23 739,23 €

Délibération n°2015-12 : FISCALITE DIRECTE LOCAL 2015

Votants : 9 Abstention : 0 Pour : 9 Contre 0

Le Conseil Municipal : VOTE les taux d'imposition communaux pour 2015 suivants :

	BASES	TAUX	PRODUIT
* TAXE D'HABITATION	230 900	10,07	23 252 €
* TAXE FONCIERE (BATI)	149 600	5,11	7 645 €
* TAXE FONCIERE (NON BATI)	27 300	7,56	2 064 €
* CFE	10 800	12,06	1 302 €

Soit un produit fiscal total attendu de 34 263 €

- Autorise M. le Maire à signer l'état 1259

Délibération n°2015-13 : BUDGET PRIMITIF 2015

Votants : 9 Abstention : 0 Pour : 9 Contre 0

Le Conseil Municipal : VOTE le budget primitif 2015 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses comme suit :

Section de fonctionnement = 150 626,00 €

Section d'investissement = 78 340,00 €

Total du budget = 228 966,00 €

Délibération n°2015-14 : TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC : RENOUELEMENT DE MATERIEL VETUSTE

Votants : 9 Abstention : 0

Pour : 9 Contre 0

Le Conseil Municipal :

- Approuve le programme d'éclairage public présenté et son montant estimatif de 17 988,00 € TTC
- Sollicite l'obtention d'une participation au Sidec de 50,00 % du montant de l'opération soit 8 994,00 €
- Prend acte que la part de la collectivité estimée à 8 994,00 € sera versée dans la caisse du receveur du Sidec : A hauteur de 80% avant le commencement des travaux, le solde après achèvement des travaux et présentation par le Sidec du décompte général et définitif de l'opération.
- Autorise le Sidec à effectuer tous travaux supplémentaires nécessaires à la bonne réalisation de l'opération en cause, dans la limite de 10% du montant total indiqué ci-dessus.
- Autorise M. le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Affiché le 29 mai 2015

Le Maire, Jean-Claude NEVERS